



POINT BIO 58 -89

Lettre d'actualité à destination des agriculteurs bio de la Nièvre et de l'Yonne

Des conseillers à votre écoute

CA58

François BONAL - 06 40 30 51 73
Conseiller productions végétales
Réfèrent Agriculture Biologique

Noémie SANZOIT - 07 86 73 08 37
Coordination Agriculture
Biologique

CA89

Marie BOUILLE - 07 86 73 08 37
Expérimentation en Agriculture
Biologique

Marjorie LAUTIER - 06 77 75 30 28
Conseillère en Agriculture
Biologique

Marianne ROISIN - 06 80 93 95 00
Conseillère en Agriculture
Biologique

La météo douce et humide de ces dernières semaines a favorisé une bonne croissance des cultures mais l'humidité des sols a empêché les interventions au champ notamment les désherbages et les semis de cultures de printemps. Pour intervenir, attendre que le sol soit ressuyé. Dans certains cas envisager une culture d'été (soja, sarrasin...) au lieu d'une culture de printemps (orge de printemps, lentille...)

Résumé sur les 6 jours

Mise à jour il y a 9h

	mer. 27	jeu. 28	ven. 29	sam. 30	dim. 31	lun. 1
	3.8	5.7	18	17.4	14.2	3.8
	40 / 99	58 / 90	58 / 90	64 / 98	54 / 99	58 / 94
	4 / 13	6 / 12	9 / 16	6 / 12	6 / 13	8 / 13

Prévision de la semaine : Nevers Sencrop CA 58

Toute l'info Bio sur
www.bio.bfc.chambagri.fr



A venir : un temps agité est annoncé avec au programme, pluie, vent et des températures fraîches mais sans gelées.



Avec le soutien financier de :

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

Dans ce numéro



- 🕒 Etats des cultures d'hiver
- 🕒 Semis des cultures de printemps
- 🕒 Semis des cultures d'été
- 🕒 Le coin des expés
- 🕒 Réglementaire
- 🕒 On bloque la date



Les cultures d'hiver poursuivent leur croissance. Les passages de désherbage mécanique ont rarement pu être réalisés à l'automne mais également au printemps. Les parcelles semées précocement ont tendance à se salir.

• Céréales

Pour les céréales implantées en automne, les stades sont très hétérogènes allant de début tallage à épi 3 cm en fonction des dates de semis. Certaines parcelles implantées en conditions moyennes présentent des pertes de pieds et des problèmes de développement racinaire.



Triticale, La Marche, CA 58



Seigle d'hiver (épi 1,5 cm)
Tracy sur Loire - CA 58



Blé BLANC DU MORVAN
(fin tallage)
Narcy - CA 58



Blé TILLSANO (épi 2,5 cm)
Narcy - CA 58

Sur céréales d'hiver, le désherbage mécanique peut être envisagé en fonction des conditions pédoclimatiques jusqu'à fermeture du couvert au stade 2N. Le choix de l'outil se fait en tenant compte du type de sol, du stade de la culture mais surtout du stade des adventices à détruire.

• Pois d'hiver



La Marche - CA 58

Les pois d'hiver dépassent régulièrement le stade 6 feuilles. Après apparition des vrilles les désherbages avec la herse étrille et la houe sont déconseillés.

• Colza

Les colzas ont atteint le stade floraison. Les parcelles, dont le peuplement est suffisant, sont aujourd'hui prometteuses, mais le colza est une culture à risque et peut jusqu'à la récolte subir des aléas qui entameront le rendement, donc prudence. D'autres parcelles marquent les excès d'eau et les dégâts de ravageurs. Si un retournement est envisagé, réfléchir à la culture de remplacement et évaluer le bénéfice/risque (nombre de pieds/m², investissements réalisés sur la culture...)



Nuars - CA 58

Champignelles - CA 89
Photo de T. Dapvriil

• Moutarde

Du fait de son cycle plus tardif, la moutarde peut être plus sensible aux ravageurs et en particulier aux méligèthes au printemps qui détruisent les boutons floraux.



Nuars - CA 58 - 22/03/2024



Semis de la tête d'assolement sous couvert

Il est possible de semer la tête d'assolement dans la culture en place de fin de rotation (souvent orge de printemps, tournesol ou petit épeautre), les légumineuses bénéficieront ainsi de bonnes conditions (réchauffement des températures, sol frais,...) pour leur installation. Dans une céréale de printemps, le sur semis peut être réalisé début tallage. Pour le tournesol et le maïs, on attendra le stade 4 à 6 feuilles (stade limite passage de tracteur) pour réaliser le semis sous couvert.

En fonction du type de sol, le choix de l'espèce à semer est différent :

- Sur sol alcalin, semis possible de luzerne à 20 kg/ha ou de Sainfoin à 90 kg/ha. Le sainfoin s'adapte mieux aux sols superficiels. Très mellifère, il donne un fourrage de qualité non météorisant et plus équilibré que la luzerne sur le ratio énergie/protéine.
- Sur sol acide ou hydromorphe : Privilégier le semis de trèfle violet ou de trèfle hybride. Il peut être semé en pur ou en association (par exemple 15 kg/ha de trèfle violet + 15 kg/ha de Ray Grass).

De la même manière, il est possible d'implanter un couvert d'interculture relais à base de légumineuse comme le trèfle blanc nain ou le trèfle violet. Ce couvert sera efficace dès la moisson et relarguera de l'azote pour la culture suivante.

Bien que certaines parcelles ont pu être semées la semaine dernière à la faveur des conditions climatiques printanière, il reste encore des surfaces de cultures de printemps à emblaver (orge de printemps, pois de printemps, lentille...). Le ressuyage des sols est primordial pour réaliser une implantation de qualité et maximiser leur résilience face aux à-coups climatiques qui pourraient intervenir sur la fin du printemps.

D'après Arvalis, un semis de céréales début avril au lieu de février/mars raccourcit le cycle de la culture d'environ 20 jours et repousse la date d'épiaison d'une dizaine de jour. La phase de remplissage des grains devra plus certainement faire face à des épisodes échaudant, impactant le rendement et la qualité des grains.

Cette affirmation est surtout vraie dans les sols superficiels dont la réserve utile est faible. Pour les sols plus profonds, un semis tardif début avril peut réussir à s'en sortir et donner un rendement correct, sinon envisager une culture d'été.



Semis des cultures d'été

• Préparer les semis

Destruction des couverts : si ce n'est pas déjà fait, il devient urgent de détruire les couverts avant culture d'été pour limiter leur l'impact. Il faut au moins deux mois pour permettre au couvert de se décomposer et éviter les gênes mécaniques lors du semis et ne pas concurrencer la culture sur les ressources en eau.

Les pluies de début mars ont pu faire relever des adventices, une reprise de travail du sol paraît donc indispensable. Préférer des outils à dents (pattes d'oie) avec un fort niveau de recouvrement pour éliminer les levées d'adventices. L'ouverture du sol permet son réchauffement plus rapide, toutefois en sol battant une ouverture juste avant le semis est à privilégier pour éviter la formation d'une croûte de battance.

Les semis pourront débuter sur des sols correctement ressuyés, avec une température minimum du sol suffisamment réchauffée (8 - 12°C) pour permettre une bonne implantation et un démarrage rapide des cultures. Le tableau ci-dessous reprend par espèce les périodes optimales de semis ainsi que les densités.

Si un désherbage mécanique (herse étrille, houe rotative) est prévu, pensez à augmenter les doses de semis.

Espèces	Date d'implantation	Densités de semis
Cameline	1 ^{er} Avril-15 juin	3 à 5 kg/ha
Chanvre	10 Avril- 10 Mai	40 à 50 kg/ha
Sorgho	1 ^{er} mai – 1 ^{er} juin	30 grains/m ²
Sarrasin	À partir du 15 mai	150 – 200 grains/m ²
Maïs	1 ^{er} – 15 mai	9 – 10 grains/m ²
Tournesol	20 avril – 10 mai	8 – 10 grains/ m ²
Soja (+ inoculum)	1 ^{er} Mai - 1 ^{er} Juin	70 grains/m ²
Pois Chiche	Mai	50-75 grains/m ²
Œillette (pavot graine)	A partir du 15 Mars	1 kg/ha

• Le désherbage mécanique peut intervenir à plusieurs niveaux :

Avant semis : réaliser des faux semis

En post-semis/prélevée : Un passage « à l'aveugle » avec une herse étrille peut s'avérer payant si les conditions pédoclimatiques sont satisfaisantes (absence de pluie dans les 3 jours qui précèdent et suivent le passage).

En post levée de la culture : Sur adventices en cours de levée, un passage de herse étrille ou de houe rotative peut être intéressant, si les conditions climatiques sont séchantes (au moins 3 jours sans pluie avant et après l'intervention) pour permettre le dessèchement des adventices. Un ou deux passages de bineuse peuvent intervenir en complément d'autres actions de désherbage sur des cultures suffisamment développées (3 feuilles sur maïs, 2 paires de feuilles sur tournesol, 3-4 feuilles unifoliées sur soja) pour la gestion des annuelles. Le dernier passage de bineuse peut être l'occasion de réaliser un léger buttage pour désherber le rang.

Attention, sur les vivaces, le scalpage réalisé avec une bineuse peut avoir l'effet inverse escompté en multipliant les adventices par bouturage des rhizomes (chardons).

Tableau récapitulatif des stratégies de désherbage mécanique sur quelques cultures d'été

Cultures	Herse étrille	Houe rotative	Bineuse
Tournesol	-Prélevée -Eviter stade pointant -A éviter en post semis ou alors avec très faible agressivité.	Déconseillé au stade pointant et 1- 2 f Dès 3-4 paires feuilles	Dès 3 paires feuilles (protège plants) jusqu'à limite passage tracteur (buttage possible)
Soja	-Prélevée -Eviter stade pointant -1 ^{ère} feuille trifoliée	Déconseillé au stade pointant et 1- 2 f dès 1 ^{ère} feuille trifoliée	dès 1 ^{ère} feuille trifoliée
Maïs	Faux semis	Faux semis	3 F ~ 10F
	Prélevée	Prélevée	
	Levée à 2F	Levée à 2F	
	2 F à 6 F	2 F à 5 F	



Le coin des expés

• Présentation résultats variétés blé tendre d'hiver – XP BIO

Plateforme d'essais multipartenariale avec les Chambres d'agriculture de l'Yonne et de la Nièvre, SeineYonne, Terres Inovia, Arvalis et la Cocebi. Retrouvez la présentation des résultats en cliquant sur le lien suivant.

<https://youtu.be/1sNkerrmORs?feature=shared>



Semis de l'avoine et du blé de printemps sur la plateforme XP Bio 89. Les autres cultures (lentille, lin, association...) attendent encore



Réglementaire

Entretien des haies

En raison des conditions hivernales pluvieuses, un report d'un mois a été accordé pour l'entretien des haies dans l'Yonne. L'interdiction de taille est donc du 16 avril au 15 août.

Déclaration de dégâts de nuisibles

Penser à déclarer les dégâts subis. Ce chiffrage nous est précieux pour argumenter auprès de l'administration sur le maintien de ce classement.

<https://esod.chambres-agriculture.fr/signalement>

Fond de soutien à l'agriculture biologique

Le nouveau plan de soutien à l'agriculture biologique par la mise en place d'une aide de 90 M€ est lancé.

Les demandes peuvent être faites du 25/03 au 19/04/2024 via le lien ci-dessous

<https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Dispositifs-par-filiere/Aides-de-crise/BIO-2-2024>



□ **Accompagnement à la déclaration PAC : Individuel ou collectif**

La Chambre d'Agriculture de l'Yonne propose un accompagnement à la déclaration PAC :

- En collectif (max 10 personnes par session) - Lieu : Auxerre (89)
4 sessions : jeudi 11 avril, jeudi 18 avril, jeudi 25 avril, jeudi 02 mai, mardi 06 mai
Pour vous inscrire : Valérie ROUSSEAU – 03 86 94 22 22
- En individuel – tarif au temps passé
Pour prendre rendez-vous : Caroline VILA – 03 86 94 22 22

□ **Tour de plaine et visite d'essai**

Tour de plaine :

Colza, Moutarde, Luzerne Lupuline ; le jeudi 4 avril à Saint Thibault de Nuars (58).

Visite d'essai :

- Mercredi 10 avril : visite de l'essai fertilisation du blé grâce à l'ensilage de luzerne – Crain chez Vincent Cintract – à partir de 9h30
- Vendredi 07 juin : visite plateforme d'essai XP BIO 89 à Migennes (89)

□ **Formations :**

Travailler avec le calendrier lunaire

mardi 2 et jeudi 4 avril 2024 à Nevers

Contact : Contact : Laetitia GRISARD, Christine MORIN – Tél : - 03 86 93 40 37

Les couverts végétaux : pourquoi pas en AB ?

12 avril 2024 à Auxerre - Contact : Marianne ROISIN – Tel : 06 80 93 95 00

Diagnostiquer ses sols par les plantes.

29 et 30 Avril 2024, lieu à définir (58)

Intervenant : Marie-Aline QUEFFURUS : botaniste à PROMONATURE

Contact : Laetitia GRISARD, Christine MORIN – Tél : - 03 86 93 40 37

Association de cultures en AB.

24 mai 2024 à Auxerre - Contact : Marianne ROISIN – Tel : 06 80 93 95 00

Réglages gagnants pour plus de rendements !

30 Mai 2024 – Département 58 - Contact : Laetitia GRISARD, Christine MORIN – Tél : - 03 86 93 40 37

Intervenant : Gérard Besnier, expert en agro-équipement à la chambre d'agriculture de Loire Atlantique.



PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

Les conseillers de la Chambre d'agriculture vous accompagnent

Contact bureau Nevers :

Tél : 03 86 93 40 60



facebook

GDA de la Nièvre

CONTACTEZ-NOUS : Pilotez en toute simplicité votre assolement



CA58

François BONAL - 06 40 30 51 73
Conseiller productions végétales
Réfèrent Agriculture Biologique

Noémie SANSOIT - 07 86 73 08 37
Coordination Agriculture
Biologique

CA89

Marie BOUILLE - 07 86 73 08 37
Expérimentation en Agriculture
Biologique

Marjorie LAUTIER - 06 77 75 30 28
Conseillère en Agriculture Biologique

Marianne ROISIN - 06 80 93 95 00
Conseillère en Agriculture Biologique

La Chambre d'agriculture de la Nièvre est titulaire d'un contrat d'assurance n° 72382940R-0010 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques